

Comment faire face à la conjoncture ? La proposition du *sujet politique*

Point 1.

Mai 2023. Il y a derrière nous le bilan de trois grandes mobilisations, d'inspiration absolument différente : les Gilets Jaunes, la solidarité populaire au moment de la Covid 1 et le mouvement contre la réforme des retraites.

Chaque fois n'y a eu aucune forme d'écoute de la part du gouvernement, mais au contraire un déni de légitimité des Gilets jaunes et du mouvement des retraites. Et cela s'est chaque fois soldé par un renforcement policier et autoritaire.

Point 2.

Le silence sur l'Ukraine dans les manifestations contre la réforme des retraites est systématique et symptomatique. Symptomatique du fait qu'il y a une tradition en France où le social devient *là où s'investit le national*. Il y a une solide tradition du refus de la « situation guerre ». La collaboration en 1940 ; puis dans les années 1950 et 1960, le déni que la France menait une guerre contre les Algériens.

Il y a dans l'absence totale de la question de l'Ukraine dans les manifestations contre la réforme des retraites un pacifisme douteux en regard de la *guerre de libération nationale* des Ukrainiens. Cette guerre de libération nationale est un événement référentiel de notre époque, en particulier dans le caractère conjoint de l'appareil d'État et des gens dans la guerre. A mon sens, être *contemporain* de cet événement, cela engage.

Point 3.

Ma conviction est que ce à quoi on a à faire face, c'est à un pouvoir de plus en plus sécuritaire et xénophobe. La question qui est posée, après le mouvement contre la réforme des retraites est : c'est quoi, faire face à cette conjoncture ? Quelle peut en être une politique d'adossement ?

*

Pour y répondre dans mes propres termes, je prends la liberté de citer un passage des *Chronologies du présent*, parues aux éditions La Fabrique (janvier 2022). C'en est la conclusion :

Il y a toujours, dans l'élément de la décision politique, une dimension existentielle, des enjeux de sens majeurs. La question est celle de ce qui fonde la décision. La décision est individuelle. Mais dans l'espace d'une organisation politique, la décision initiale est dans le ralliement et l'adhésion à la ligne. Or si le subjectif est aujourd'hui sans organisation, qu'en est-il de la décision ? Si l'organisation était de l'ordre du « nous », qu'en est-il du subjectif sans « nous » ? On passe alors dans le registre du « je » et d'un multiple de « je ». Le « nous » d'une politique en intériorité n'était de toute façon pas un « nous » déjà donné, inconditionnel, mais

un « nous » qui advenait sous conditions. Dans mes termes, les gens pensent était donc un nous sous conditions. Dans le Rassemblement des ouvriers sans papiers des foyers et de l'Organisation politique, le principe qui présidait et fonctionnait dans les assemblées était : chacun parle en son nom et la politique est en partage. Ce qui était en partage était notre politique du point des gens, c'est elle qui fondait le « nous », à la fois subjectif et organisationnel. Dans l'aride période qui va pour moi de la fin de l'Organisation politique en 2007 à aujourd'hui, avec quelques amis issus également de l'Organisation politique, nous formons un petit groupe, les Quelques-Uns, personnes toujours engagées et militantes, mais dans un dispositif tout autre. Chacun parle et agit en son nom et s'engage de même : tel sur les foyers ouvriers, telle autre auprès des mineurs étrangers sans famille, telle auprès des familles roms, tel autre dans les quartiers populaires ou dans une grande cité de la région parisienne... Chacun en son nom n'est pas un énoncé anodin. Nous nous réunissons en petites assemblées, nous ne pratiquons pas un « nous » d'organisation, mais un pluriel de subjectivités individuelles.

S'il n'y a plus de politique en intériorité ni de « nous » autre que la fiction d'un sujet collectif, qu'en est-il de la pensée des gens ? La pensée est sous condition de formuler ce qui la constitue à ses yeux comme pensée. Si je reviens au « je », la condition pour que « je » pense quelque chose, je l'assigne à la question de l'altérité. Ce qui fonde la question de l'altérité est pour le « je » d'accepter que l'autre, le « il-elle », soit aussi un « je ». J'appellerai alors pensée politique l'existence d'un tiers lieu, proposé par un « je », dans une compatibilité entre le « il » ou le « elle » et ce « je ». Le « il-elle » est un autre « je », et mon propre « je » a aussi le statut de « il » pour lui. Ce « il », ce « elle », est une interpellation puissante du « je ». Prenons l'exemple du mot « migrant » et le lexique des « il » qui le présente : le clandestin, le sans-papier, le potentiellement terroriste, le réfugié, le chassé-par-la-famine, le sans-travail, le rescapé du naufrage en mer, une personne à merci, quelqu'un de vitalemment menacé. Les assignations vont de « il faut le renvoyer à la frontière » à « c'est quelqu'un que je veux absolument aider ». Ce qui montre bien que le « il », ici, est à la merci du « je » qui le dit. Il en est dépendant.

Le « nous » organisé ne traitait-il pas l'altérité ? Dans son espace, oui ; cependant, que ce soit l'organisation qui fournisse les catégories et le lexique communs, ou qu'on soit à son propre compte, cela introduit une différence fondamentale.

Peut-on déplacer la question de la pensée d'un « nous » d'une politique en intériorité, à un « je » sous condition de l'altérité (où l'autre est un autre « je ») ? En d'autres termes, est-il possible dans l'hypothèse du « je » et du « il-elle », de trouver une opération du subjectif à partir de lui-même, en l'absence de toute organisation ? La multiplicité des « je » et des altérités peut-elle ouvrir à une autre pensée de la politique ? Des subjectivités seraient alors appréhendées comme l'espace du travail entre les « je » et les autres. Faire des autres d'autres « je », cela produit-il une pensée politique ? Il y a quelque chose de compliqué aujourd'hui, parce que les récents mouvements populaires¹ n'ont pas d'effet de pouvoir en apparence, si ce

¹ Les Gilets jaunes, le mouvement contre la réforme des retraites, l'engagement et la solidarité pendant le premier confinement...

n'est de renforcer la réponse répressive. Cela pose le problème du rapport entre les subjectivités de ces mobilisations et la nature même d'un État qui ne veut rien entendre. Dans la période actuelle, l'idée qu'il y ait des possibles, que des propositions avancées par les gens soient prises en compte par l'État, plus personne n'y croit. Que faire en regard de cet état de fait ? C'est la question de la distance à l'endroit de l'État.

Il y a des positions serviles d'acquiescement, d'adhésion à l'État. Quelles sont les subjectivités de cet acquiescement ? Adhésion à l'ordre, cet ordre fût-il criminel ? Adhésion à l'État comme garant de la richesse nationale ? Cet acquiescement est-il animé par l'intérêt personnel, sous couvert de la défense de l'ordre ? Que proposer alors ? Trouver un espace d'écart à l'endroit de l'État, à distance de l'État ; comme je l'ai dit, il y a l'État et il est ce qu'il est, et pour autant je peux être à distance, et trouver ce qui relève de la créativité, de l'invention, de l'inspiration du point des gens. C'est l'espace d'une positivité possible en regard d'une institution redoutable et redoutée. Aujourd'hui, une absence d'alternative sur la question de l'État n'est ni une faiblesse ni un manque. C'est tenir compte de l'expérience : les deux grandes visions étatiques opposées qu'ont été le socialisme communiste et la social-démocratie parlementaire sont épuisées.

Pour finir, voici quelques propositions soumises aux Quelques-Uns en août 2022. En quoi cela peut-il aider à faire face à la conjoncture ?

- « 1- Il n'y a plus de *nous*, il n'y a que des subjectivités individuelles.
- 2- Chacun parle et ne parle pas, fait et ne fait pas, en son nom.
- 3- Chacun est objectivement et subjectivement sujet étatique.
- 4- Sur la politique, chacun est à son compte.
- 5- Ce compte, celui du « je », du sens, de la décision, des pratiques politiques, je l'appelle celui du *sujet politique*.
- 6- Le sujet politique est contraint étatiquement et socialement et cette contrainte est placée, traitée par chacun dans une modalité propre qui dispose, dans des rapports complexes, décisions et pratiques subjectivées propres, et placement de la contrainte.
- 7- Le sujet politique, c'est une *disposition*, disposition singulière du « je » et du « il », du *je* et de l'autre – mais l'autre convoque, assigne aussi *les autres*, et donc la présence de la question de l'État comme ordre et commandement à l'endroit de la multiplicité hétérogène des autres.
- 8- Le sujet politique est *en puissance du subjectif en son nom.* »

Si je reviens au mouvement contre la réforme des retraites, je dirais en regard de la problématique du *sujet politique*, que seule l'inscription étatique du sujet y était présente sans aucun espace de subjectivité propre, en ce sens je peux dire qu'il s'agissait de manifestations parlementaires d'opposition. Et ce contrairement et au Gilets Jaunes et au mouvement de solidarité lors de la Covid 1.